



le papillon

N°16
2019

PÔLE ENFANCE
Jeunesse,
Education
et Sport
CCAS

- De nouvelles têtes... au Centre Communal d'Action Sociale
- Présentation du nouveau DGS et du nouveau DRH
- Brigades motorisées ...

Retour en images

Le 17 décembre, un loto était organisé pour la première fois par le CCAS de la résidence autonomie du Parc de Notre Dame de Bondeville. Ainsi, vingt résidents étaient présents dans la bonne humeur pour ce moment convivial.



Le 14 décembre dernier, à la résidence autonomie du Parc de Notre Dame de Bondeville, des résidents ont eu le plaisir de participer à un atelier floral de Noël. Pour leur plus grand plaisir, les résidents présents ont ainsi pu ramener chez eux leurs créations en vue des fêtes de fin d'année.



Les lauréats du concours des maisons et balcons fleuris étaient réunis, lundi 24 septembre, à l'Espace Jules Ferry, pour la remise des prix. L'ensemble des participants est à féliciter. Leur action contribue à l'embellissement et au fleurissement des jardins et balcons de la commune. Tous les efforts contribuant à l'image d'une commune accueillante et fleurie seront encouragés par la Ville.



Vendredi 4 janvier 2019 : Voeux aux corps constitués, en salle du Conseil Municipal.



Dimanche 7 octobre 2018 a eu lieu le repas d'automne pour les seniors de la commune qui au Gymnase du Complexe Sportif. Une excellente journée où les convives ont pu danser et profiter de leur après-midi.



L'association Le Pré de la Bataille, basée sur le site Gresland de Notre-Dame-de-Bondeville, vient d'inaugurer un nouveau bâtiment. Ce projet mise sur l'ouverture de l'Esat (Établissement et service d'aide par le travail) au public et au tourisme et sur la mise en valeur architecturale d'une des anciennes usines phares de la Vallée du Cailly. Confiserie et divers produits réalisés dans les Esat de l'association sont commercialisés dans la boutique annexée aux locaux de production contenus dans ce bâtiment.



> Nouveau livre sur la Vallée du Cailly

Les monuments aux morts de la Grande Guerre, d'Alain ALEXANDRE et Philippe RUC

Érigés dans les années qui suivent la fin de la « Grande Guerre », les monuments aux morts sont un héritage très fort de notre histoire.

Dans les communes de la vallée du Cailly, ils sont inaugurés entre 1920 et 1923 ; les noms de plus de mille « Poilus » y sont gravés dans la pierre. Avec la Mairie, les écoles, les églises, le monument aux morts est un des quatre points cardinaux du territoire communal. Lieu de mémoire collective, de reconnaissance, de commémorations, de rassemblements, les monuments aux morts se situent au croisement de plusieurs démarches, de plusieurs choix, de plusieurs exigences. Un siècle après la fin d'un conflit aux conséquences démographiques catastrophiques, les monuments aux morts, témoins d'un terrible traumatisme, constituent un important patrimoine historique, culturel et architectural.

Pour se procurer l'ouvrage :

Wooz éditions
1 rue des Chardonnerets
Saint-Martin en Campagne
76370 Petit-Caux
www.woozeditions.fr



> Zéro déchet Rouen

Le 10 décembre, le Centre Communal d'Action Sociale a proposé à plusieurs Bondevillais un atelier organisé par l'Association « 0 déchet Rouen ». Créée en juillet 2016, l'association « 0 déchet Rouen » prône le développement des pratiques et gestes éco-responsables sur le territoire rouennais. De la réduction des déchets à la lutte contre le gaspillage en passant par les gestes éco-citoyens, cette association, à but non lucratif, propose de nombreux ateliers pour sensibiliser les habitants aux bonnes pratiques.



L'atelier a été animé par Mme Loucéro MARIANI, l'une des coordinatrices de l'association. Réunis au Point Info Jeunesse durant une matinée, les participants ont pu en apprendre davantage sur la fabrication de produits cosmétiques et ménagers naturels et 100 % écologiques. Ils ont fabriqué leurs produits du quotidien, à la fois naturels, utiles et respectueux de l'environnement. Chacun est ainsi reparti avec son déodorant, sa crème hydratante, de la lessive et du produit d'entretien ménager, le tout fait maison ! Les produits fabriqués sont simples à réaliser. Les actions de « 0 déchet Rouen » ainsi que toutes les recettes et gestes

éco-citoyens sont consultables sur le site internet de l'association ainsi que sur leur facebook : <https://zerodechetrouen.wordpress.com> et <https://www.facebook.com/ZeroDechetRouen>. N'attendez plus pour vous lancer dans la démarche éco-responsable !

> Confiserie Pré de la Bataille

L'association *Le Pré de la Bataille*, basée sur le site Gresland de Notre-Dame-de-Bondeville, vient d'inaugurer un nouveau bâtiment. Situé derrière la cheminée de l'ancienne usine Gresland, ancrée dans le patrimoine industriel, ce projet mise sur l'ouverture de l'Esat (Établissement et service d'aide par le travail) au public et au tourisme et sur la mise en valeur architecturale d'une des anciennes usines phares de la Vallée du Cailly.



Dans ce nouveau bâtiment entre boutique et lieu de production, « un couloir vitré permet de découvrir les secrets de fabrication du sucre de pomme et ainsi de valoriser en direct les savoir-faire des travailleurs », indique Xavier Rouillard, qui dirige, avec Carole Martin, l'équipe composée d'une vingtaine de personnes. Une autre partie du laboratoire permet de découvrir la fabrication des guimauves au chocolat comme les petits ours ou les petits cœurs. Ce nouveau site permet de conserver, développer et promouvoir un savoir-faire unique, de proposer de nouvelles gammes de produits et d'élargir les champs de compétences des travailleurs handicapés.

> le DGS nouveau est arrivé !



Depuis le 1^{er} octobre 2018, un nouveau Directeur Général des Services a pris ses fonctions au sein de notre collectivité territoriale. Il s'agit de Laurent GUERRIER, 47 ans, détaché de l'Éducation Nationale et ingénieur d'études maintenance et travaux immobiliers. Il débute sa carrière au sein de l'Éducation Nationale en 1995. Il a gravi un à un, et par concours de la Fonction Publique, tous les échelons pour devenir le directeur-adjoint des ressources immobilières à l'Université de Rouen Normandie, fonction qu'il occupait depuis décembre 2007.

« Il s'agit pour moi de relever un nouveau challenge puisque je dirige une collectivité territoriale dans un environnement institutionnel qui évolue. Le challenge de tout DGS est de rationaliser le fonctionnement de la collectivité afin de dégager les marges de manœuvre nécessaires à la mise en œuvre des missions de Service Public. Ma première impression est très positive. J'ai rencontré des agents motivés et des élus avec des projets pour améliorer la vie des Bondevillais. Il s'agira pour moi de tout mettre en œuvre pour proposer un Service Public de qualité », confie Laurent GUERRIER.

Le maire, Jean-Yves MERLE, s'est déclaré ravi d'accueillir un nouveau Directeur Général des Services : *« C'est un maillon indispensable au fonctionnement de notre commune face aux enjeux qui se présentent. Le travail doit se faire en toute confiance. L'élu propose un projet et le directeur général des services doit le décliner du point de vue administratif. Il est au carrefour de l'administratif et du politique qu'il coordonne avec mon Directeur de Cabinet. En sa qualité de DGS, il est le responsable de l'administration, du personnel, des conditions de travail et de la bonne gestion des deniers publics et, en 3 mois de temps, je sens déjà que beaucoup de choses positives se sont passées au sein de mon administration. »*

> Encore du « sang neuf » à la Mairie

La Mairie de Notre-Dame-de-Bondeville a également dû remplacer son ancien Directeur des Ressources Humaines parti pour de nouvelles aventures professionnelles, mais beaucoup plus au sud de notre beau pays. Baptiste DESVAUX a été choisi parmi d'autres candidats pour occuper cette fonction et c'est donc désormais à lui et son équipe que revient la bonne marche de notre collectivité qui emploie 125 agents.

Après neuf années passées en qualité d'encadrant dans le secteur privé, et plus particulièrement dans la grande distribution, notre nouveau DRH a souhaité orienter sa carrière dans la Fonction Publique, et plus particulièrement dans un domaine qu'il affectionne : la gestion des ressources humaines : *« J'aime les nouveaux défis, confie-t-il avec enthousiasme. C'est un domaine qui m'est cher car je pense qu'il est garant de la bonne marche de toute structure. Un rôle profondément humain où il faut trouver des solutions pour sortir des conflits. C'était ma ligne de conduite dans la sphère privée et ça le restera dans la vie publique. Je fais confiance à mon sens de l'écoute. »*

Le nouveau DRH fait du bien-être au travail et de l'épanouissement ses principaux objectifs de travail : *« Avoir l'opportunité de me consacrer entièrement aux agents de la collectivité de Notre Dame-de-Bondeville est non seulement une chance mais c'est aussi une importante responsabilité. Je souhaite apporter toutes mes connaissances et mon savoir-faire en termes de gestion du personnel et j'accompagnerai la collectivité dans tous ses projets aux côtés de tous les agents. »*



> Le frelon asiatique (extrait de la presse "Santé magazine")

Arrivé en France en 2004 par accident, le frelon asiatique a, en quelques années seulement, colonisé presque toute la France. Il s'attaque maintenant aux pays voisins comme l'Espagne, la Belgique, l'Italie, l'Allemagne... En témoigne l'animation, réalisée par l'Inventaire nationale du patrimoine naturel, sur la progression annuelle de ce frelon prédateur d'abeilles, qui menace l'apiculture européenne. L'insecte figure d'ailleurs sur la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union européenne.

Reconnaître un frelon asiatique

Le frelon asiatique (*Vespa velutina*) se distingue bien de son homologue européen. Il est plus petit : sa taille est d'environ 3 cm. Son thorax, sa tête et son abdomen sont noirs, sa face orangée et l'extrémité de ses pattes jaunes. C'est pourquoi on l'appelle également le "frelon à pattes jaunes". Il ne vole pas la nuit, et son bourdonnement est plus discret que celui du frelon d'Europe. Le nid du frelon asiatique se trouve généralement en hauteur, dans les arbres, sous une charpente ou un toit. Il peut atteindre un mètre de haut et 80 cm de diamètre au cœur de l'été.



Frelon européen
(jusqu'à 4 cm) - à préserver

Que faire en présence de frelons ?

En présence d'un ou deux frelons, la meilleure chose est de les ignorer. Si on les laisse tranquilles, ils ne sont pas agressifs spontanément. Mais si vous les dérangez, comme tous les insectes de ce type, ils peuvent attaquer en groupe de façon violente. En présence d'un nid, surtout ne tentez pas de vous en débarrasser seul. Déclaré fléau national, la Préfecture a mis en place un numéro 02 77 645 776. A partir des éléments transmis sur cette plateforme téléphonique, un diagnostic sera réalisé.

Sur l'espace public, la responsabilité de la destruction revient à l'autorité territoriale compétente, à savoir la Mairie. Si un nid de frelons est repéré sur une propriété privée, la destruction est à la charge de son propriétaire. Pour un locataire, si les nids ne sont pas sur votre état de lieux d'entrée et que vous louez vide, le décret de 1987 dit que les « *les produits relatifs à la désinsectisation et à la désinfection font partie des charges locatives récupérables* », le reste fait donc partie des charges du propriétaire.



Un recensement des professionnels agréés pour l'élimination des nids, par secteurs géographiques, est en cours de réalisation sur le site de la Préfecture. Cette liste mentionnera les tarifs pratiqués par chaque professionnel et sera également disponible sur la plateforme de la FREDON et du GDMA (Groupement de Défense contre les Maladies des Animaux). Vous trouverez également tous les renseignements utiles sur ces plateformes.

Destruction de nids

Sur l'espace public, la responsabilité de la destruction revient à l'autorité territoriale compétente, à savoir la Mairie. Un nid de frelons est repéré sur une propriété privée, la destruction est à la charge de son propriétaire. Pour un locataire, si les nids ne sont pas sur votre état de lieux d'entrée et que vous louez vide, le décret de 1987 dit que les « *les produits relatifs à la désinsectisation et à la désinfection* » font partie des charges locatives récupérables », le reste fait donc partie des charges du propriétaire.

Que faire en cas de piqûre ?

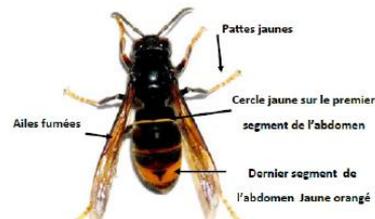
Le dard du frelon asiatique n'est pas plus long, mais il peut traverser des tissus épais comme des bottes en caoutchouc, et il est capable de pulvériser du venin à distance.

La piqûre provoque une réaction locale (*enflure, démangeaison*), mais le venin du frelon asiatique n'est pas particulièrement

plus toxique.

Si une piqûre de frelon asiatique est plus douloureuse que les autres, elle n'est pas plus dangereuse. Mais elle peut, comme toute piqûre d'hyménoptère (*guêpe, abeille, frelon, bourdon*), provoquer de graves réactions allergiques (*choc anaphylactique*), nécessitant une prise en charge urgente.

1. pour vous soulager et éviter tout risque d'infection, lavez et désinfectez l'endroit où vous avez été piqué.
2. Si la piqûre a eu lieu sur la main, retirez bagues et bracelets.
3. Puis posez un glaçon recouvert d'un mouchoir dessus pour aider à dégonfler et soulager la douleur.
4. Vous pouvez appliquer une goutte d'huile essentielle de lavande aspic sur la piqûre et masser quelques secondes, jusqu'à trois fois par jour.
5. Si la douleur persiste, n'hésitez pas à prendre du paracétamol ou de l'ibuprofène, et surveillez la piqûre pendant 48 heures.
6. Si les symptômes ne se calment pas, consultez un médecin.



Frelon asiatique (taille réelle : 3 cm) - à détruire

Contrairement aux abeilles, le frelon asiatique ne perd pas son dard lorsqu'il pique. Le frelon peut donc répéter efficacement son geste, du moins tant que sa poche à venin a eu le temps de se remplir. Les piqûres multiples, les piqûres des muqueuses et l'hypersensibilité aux piqûres des hyménoptères en général sont les facteurs de risque à connaître.

Dans tous ces cas, appelez les pompiers en composant le 18 pour une prise en charge immédiate. Appelez aussi les secours en présence de tout symptôme évoquant un choc allergique (difficultés à respirer, démangeaisons, gonflement du visage, malaise, nausées...).

> Sécurité des piétons, éthylotest antidémarrage... de nouvelles mesures pour les usagers de la route



Renforcement de la protection des piétons (*sanctions plus fortes pour les conducteurs en cas de non-respect des règles de priorité aux passages piétons*), élargissement du recours à l'éthylotest anti-démarrage (EAD)... Ces nouvelles mesures, qui font partie d'un plan annoncé lors du Comité interministériel de la sécurité routière du 9 janvier 2018, viennent d'entrer en vigueur suite à la publication d'un décret sur la sécurité routière au Journal officiel du 18 septembre 2018. Ce décret contient en effet de nombreuses mesures dont notamment :

- L'augmentation de 4 à 6 du nombre de points retirés aux conducteurs en cas de non-respect des règles de priorité de passage accordées aux piétons ;
- L'extension du champ des infractions constatables sans interception (y compris par vidéo-verbalisation), afin d'assurer la protection des piétons et de prévenir les circulations en sens interdit ou contresens ;
- La possibilité pour le préfet de prononcer une mesure de restriction du droit de conduire aux seuls véhicules équipés d'un dispositif EAD pour les conducteurs ayant commis une infraction en lien avec une consommation excessive d'alcool (plus de 0,8 g/l) ;
- La création d'une peine complémentaire d'interdiction de conduire un véhicule qui ne soit pas équipé d'un EAD en cas de contravention de conduite liée à la consommation d'alcool ;
- La réduction de 3 points du permis de conduire pour le conducteur en cas de surnombre de passagers dans le véhicule (chaque siège ne peut être occupé que par une seule personne).

À savoir :

En 2017, 519 piétons ont été tués dans un accident de la route dont plus de la moitié en agglomération (majoritairement suite à une collision avec une voiture).

> Nouvelle micro-crèche



En ce tout début d'année, depuis mercredi 2 janvier, Sanaa BELHADJ est une jeune cheffe d'entreprise qui peut être fière d'avoir mené son projet au bout. Titulaire d'une licence d'anglais et d'un CAP petite enfance, Sanaa est épaulée par une équipe de jeunes femmes dynamiques et heureuses de voir que le succès se présente au rendez-vous.

Charline, éducatrice pour jeunes enfants, Margot, auxiliaire de puériculture et Cassandra, assistante d'accueil petite enfance composeront donc avec Saana BELHADJ cette équipe qui accueilleront et encadreront la dizaine d'enfants âgés de 4 mois à 4 ans.

Cette nouvelle structure est située sur l'ancienne friche industrielle, la filature Gresland, juste en face de l'association du Pré de la Bataille et de sa nouvelle entité « la Confiserie » inaugurée le 26 septembre 2018. Entièrement réhabilité, rénové et adapté à l'accueil petite enfance, le cadre de vie est agréable : hall d'accueil, local poussettes, bureau et salle pour le personnel, et un espace de 70 m² entièrement dédié aux jeunes enfants comprenant une salle de jeux, une salle d'hygiène, une buanderie, une cuisine aménagée, deux dortoirs adaptés.

Quatre jeunes professionnelles animées par un projet clair et un enthousiasme certain dont les valeurs se déclinent selon des principes rigoureux : respect du rythme de chaque enfant, bienveillance, verbalisation et motricité libre. « Nous voulons rendre l'enfant acteur de ses journées. L'adulte a un rôle d'accompagnant et non d'enseignant. Tout l'aménagement des locaux est pensé en ce sens et dans la salle de jeux, tout les meubles et les jeux sont à hauteur des enfants. Bien évidemment, nous veillons à leur sécurité. Le groupe d'enfants reste cependant restreint pour nous permettre d'offrir un accueil plus individualisé, plus familial. Nos compétences vont également nous permettre l'apprentissage des enfants au langage des signes. Nous les éveillerons aussi à l'anglais... »

Associations

> la semaine en rose : le succès continue !

Du 15 au 19 octobre 2018, le Gymnastique Club Bondevillais a organisé sa 4^e édition de « La semaine en rose » toujours avec l'objectif de soutenir la campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein.

Lors de cette semaine, le GCB invite l'ensemble de ses adhérents des cours adultes à venir pratiquer leur activité de gym/danse habillé en rose. Cet événement a mobilisé plus de 200 personnes réparties dans 11 cours.

La vente des t-shirts roses avec le logo du club et le visuel de « La semaine en rose » a été reconduite cette année avec un nouveau modèle proposé : un t-shirt rose fuchsia avec un col V.

Afin d'augmenter l'impact de cet événement de sensibilisation et de soutien à une campagne qui concerne le plus grand nombre, nous proposons également à la vente un calendrier 2019 réunissant une photo de groupe de chaque cours ayant participé. Le succès rencontré, encore cette année, incite le GCB à renouveler cette action l'année prochaine avec toujours le souci de mobiliser un maximum d'adhérents afin que cette cause se démocratise davantage.



> Octobre rose avec le Judo Club Bondevillais

L'association Judo Club Bondevillais remercie les participants d'octobre rose. Les parents sont venus nombreux participer au cours inter-générationnel suivi aussitôt par une initiation à l'Atémi-jitsu. La cagnotte récoltée est remise à la représentante de l'association EMMA. Au niveau des résultats, ce début de saison est encourageant :

Lors du premier tournoi satellite minimes à Forges-Les-Eaux

Robin PIRIOU-GEIN s'incline seulement en finale après un superbe parcours tant en poule qu'en tableau !

Le dimanche 20 octobre, le judo club de Duclair nous invitait pour son tournoi annuel.

4 poussins inscrits pour cette première animation et 4 médaillés :

- Jules HELOUIN - 2^e
- Ludovic MAUREL - 2^e
- Nassim SHAIMI - 2^e
- Adam YACOUBOV - 3^e

Stage de la Toussaint :

Les judokas Bondevillais avaient la possibilité de participer à un stage regroupant les trois clubs sur les tatamis de Mont-Saint-Aignan Judo avec l'école de Judo Houlmoise et bien sûr le Judo club Bondevillais !

L'animateur principal, Michel MBASSA, est très satisfait :

« De bons stagiaires et des moments de convivialité plaisants. Très bonne participation, près d'une trentaine chaque jour. Une réussite aussi sur le plan technique car de nombreuses choses ont été assimilées par les enfants. »

Il donne rendez-vous pour un deuxième stage qui aura lieu dans la salle Henri COURTINE de N. D. de Bondeville lors des vacances de printemps.

Merci également aux ceintures noires bénévoles qui ont aidé à l'encadrement: Michel SAUVE, Sidney HIS, Wolfgang DUMONTET.



Sécurité publique

> Brigade motorisée : des policiers municipaux passionnés de la route pour des interventions plus rapides.

La municipalité met tout en œuvre pour garantir la sécurité des Bondevillais et favoriser un haut niveau de prévention des risques. Aujourd'hui, pour répondre aux diverses sollicitations et aux appels de la population, elle se dote d'un équipement qui assurera à sa police municipale plus d'efficacité, plus de réactivité pour des interventions plus rapides.

Les premières brigades motorisées ont fait leur apparition dans les années 90. On en dénombre actuellement 716 en France, selon les chiffres du ministère de l'Intérieur. Ceci en fait les brigades les plus populaires au sein des polices municipales.

Les motards seront en position médiane. En effet, sur un territoire complexe, parsemé de chemins et de passages difficilement praticables pour les voitures, la moto, engin tout-terrain par excellence, est un sérieux atout. Les caractéristiques des motos ont été choisies en fonction des nombreux aspects de notre commune qui possède une grande partie de chemins entre les zones pavillonnaires.

Tous trois motards dans le civil, et grâce à cette compétence associée à leur formation-métier, nos agents de la police municipale possèdent déjà l'expérience nécessaire pour intervenir rapidement en tous lieux. Ils réaliseront des missions de surveillance générale dans toute la ville : circulation, fluidité du trafic, respect du code de la route... Ils surveilleront aussi les abords des établissements scolaires, les chemins et abords forestiers et pourront ainsi intervenir efficacement dans leurs diverses missions : lutter contre les atteintes aux personnes et aux biens, contre les vols par effraction, prévenir la délinquance des mineurs, contrôler et sécuriser les espaces publics, lutter contre le stationnement anarchique ou abusif, etc.

Partenaire des instances liées à la sécurité publique (*préfecture, police nationale, gendarmerie...*), notre police municipale participe régulièrement à des opérations combinées avec la police nationale où le rôle et les missions de chacun sont fixés par une convention de coordination.



Action sociale

De nouvelles têtes ... au CCAS

Depuis juin 2018, Émilie ADDARI a pris la direction du Pôle social en remplacement de Ludovic LE PORT.

En juillet 2018, elle a accueilli au sein de son équipe Pauline DELABARRE, agent d'accompagnement social et Arnaud MOUILLARD, coordonnateur du Programme de Réussite Éducative (PRE) et animateur à la résidence autonomie du Parc.

À eux se joignent Nathalie LORMIER, agent d'accueil du Pôle CCAS/EJES ; Brigitte CHAUVEL, gardienne de la Résidence Autonomie et Patricia DE LEENER, responsable du Point d'Information Jeunesse (PIJ) et chargée d'accueil de proximité.

Toute l'équipe se tient à votre disposition et sera ravie de vous accueillir sur les différents lieux de travail de chacun.

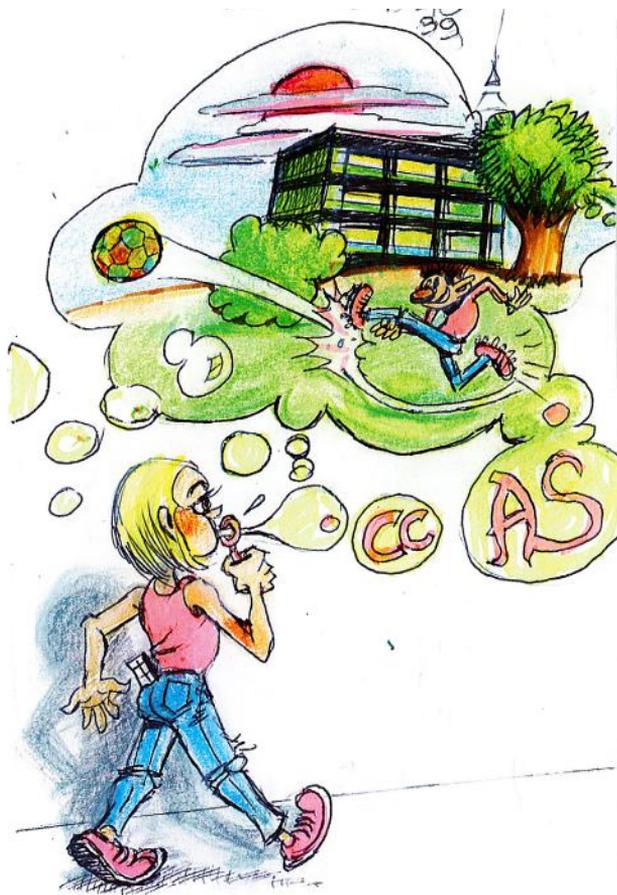


Repas automnal des résidents du Parc

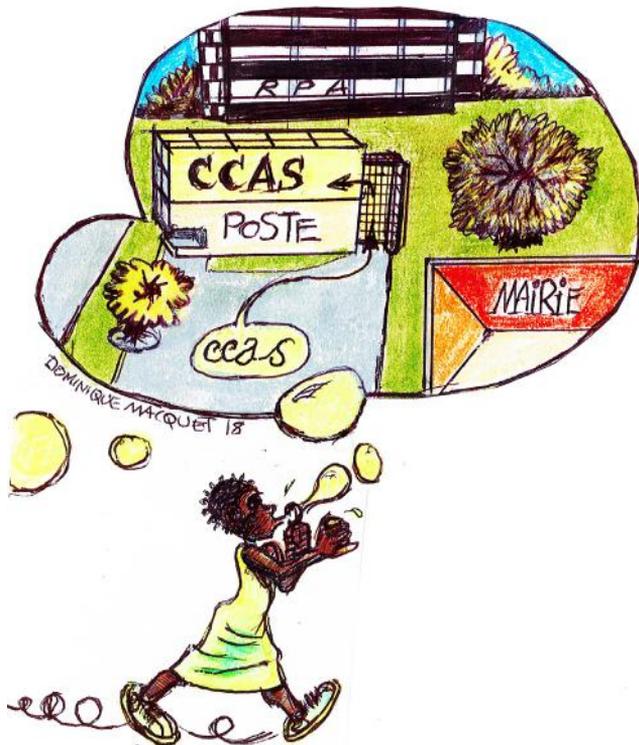
Pour la deuxième année consécutive, le centre communal d'action sociale (CCAS) a organisé mercredi 14 novembre un repas automnal pour les résidents de la résidence du Parc.

Une cinquantaine de personnes, résidents, élus parmi lesquels Myriam Mulot, première adjointe au maire et l'équipe du CCAS dirigée depuis peu par Émilie Addari, se sont ainsi retrouvés à la salle André Gide pour ce moment convivial et festif animé par le dynamique duo Andrews qui a assuré un spectacle de qualité et a enthousiasmé la salle.

Les papilles des résidents ont également été à la fête avec le menu proposé par Varet traiteur.



Action sociale



Célébration des anniversaires des résidents de la Résidence Autonomie du Parc

Le 3 octobre dernier, à l'Espace Jules Ferry de la Mairie de Notre-Dame-de-Bondeville, treize résidents de la Résidence Autonomie du Parc ont célébré leur anniversaire. En présence de Myriam Mulot, première adjointe au maire, d'Émilie Addari, Directrice du CCAS et de son équipe, les résidents nés en juillet, août et septembre se sont vu offrir en cadeau une loupe lumineuse par le CCAS.

Plusieurs personnes ont mis en avant qu'elles feraient bon usage de ce petit présent. Autour d'un goûter et d'un rafraîchissement, la trentaine de résidents présents ont ainsi pu passer un moment convivial. Ce bel après-midi ensoleillé fut aussi l'occasion de présenter Laurent Guerrier, nouveau Directeur Général des Services.



Atelier sur le sommeil destiné aux aînés

Concernant le sommeil, certaines idées reçues ont la vie dure. Mais il existe pourtant des solutions comme mieux connaître son propre sommeil, adapter ses habitudes de vie...

C'est pourquoi le CCAS de Notre-Dame de Bondeville a organisé les 19 et 26 septembre derniers, à la Résidence du Parc, un atelier autour du sommeil en partenariat avec l'association « Brain Up ».

À cette occasion, une dizaine de Bondevillais de plus de 60 ans ont pu échanger sur cette thématique avec Chloé Gardes, neuropsychologue intervenant chez « Brain Up ».

Les participants ont ainsi pu échanger autour des problématiques liées au sommeil pour mieux appréhender les effets liés à l'âge, avoir des conseils et des astuces à utiliser au quotidien, en journée ou pendant la nuit.

Les cycles du sommeil ont été expliqués et chacun a pu faire part de sa propre expérience tout en expérimentant certaines techniques de relaxation et de respiration pour mieux gérer les nuits difficiles.



Vie culturelle

> Action de médiation culturelle

Cette année, les classes de CP, CE1 et CE2 des écoles Jean MOULIN, Victor HUGO et André MARIE élémentaires ont participé à l'action de médiation culturelle. Au total, ce sont 180 élèves et leurs enseignants qui ont eu le plaisir de travailler avec la Compagnie des Frères Georges. Cette action a permis aux écoles de découvrir un auteur de la littérature jeunesse différent par classe comme Philippe Corentin, Grégoire Solotareff, Geoffroy de Pennart..... Coopération, concession, entraide, écoute, créativité et imaginaire ont été les maîtres mots de ces ateliers. Cette action de médiation s'est divisée en trois temps : des ateliers de fabrication, la découverte d'un spectacle *Petits contes pour petits* de la *Compagnie des Frères Georges* et l'exposition des travaux des écoles.

Un grand merci à tous les parents qui sont venus prêter main forte lors des ateliers avec les élèves !



> Atelier créatif - septembre

Pour cet atelier créatif surprise, les participantes ont dû faire appel à toute leur imagination et créer avec une contrainte de matériau à utiliser. Avec beaucoup d'originalité et de rires, nos participantes sont reparties avec une création haute en couleur et en forme. Merci à elles d'avoir accepté cet atelier atypique.



> Détective party

L'équipe du *Strata j'aime* a animé une enquête policière le vendredi 19 octobre 2018. Une quinzaine d'équipes ont déambulé dans la bibliothèque afin de résoudre des énigmes. Les 70 participants ont remué leurs méninges pendant plus de deux heures dans une atmosphère conviviale. Nos apprentis enquêteurs sont repartis avec leur diplôme de détective médium.

L'équipe gagnante :



> Exposition Art Postel

Du 16 au 25 novembre 2018, la ville de Notre-Dame-de-Bondeville a accueilli l'exposition de peinture et de sculpture de l'association Art Postel. Cette exposition a permis au public de découvrir 19 artistes dont Odile BREANT, aquarelliste, en invitée d'honneur.



> Spectacle de fin d'année des écoles élémentaires

Les 3 écoles élémentaires, soit environ 350 enfants, se sont rendues à la salle André Gide pour assister au traditionnel spectacle de fin d'année offert par la municipalité. 2018 était placée sous le signe de la magie avec le grand magicien Hugues PROTAT qui s'est déjà produit à Paris, Marseille, Lyon, Bordeaux mais aussi à Shangai, Tokyo, Monte-Carlo, Hambourg, Barcelone, New Delhi, Pékin, Marrakech et dans bien d'autres villes encore.



> Permanence à la RPA



Mardi 10 octobre, Emmanuelle est allée proposer de nouveaux livres aux résidents de la RPA de Notre-Dame-de-Bondeville. Ce moment de rencontre autour des livres est un rendez-vous régulier. Une lecture sera proposée lors de sa prochaine venue.

> Spectacle "Babil"

Samedi 6 octobre, nous avons eu le grand plaisir de recevoir Rebecca HANDLEY et Marek DOUCHET de la compagnie Méta-leps pour leur spectacle Babil. Ce fut un beau moment de partage avec un public attentif et captivé par la poésie d'un très beau spectacle.



> Spectacle de fin d'année des écoles maternelles

Les 3 écoles maternelles, soit environ 230 enfants, se sont rendues à la salle André Gide pour assister au traditionnel spectacle de fin d'année offert par la municipalité. Les deux musiciennes de la compagnie du *Chat Bada*, accompagnées de la guitare, du piano et d'autres objets sonores, ont chanté et raconté des histoires de p'tites bêtes.





Des Roses et des Arts

C'est sous un beau soleil et dans une ambiance détendue que la manifestation des *roses et des arts* s'est déroulée le samedi 2 juin 2018.

En partant de l'éléphant situé dans les jardins de la Bibliothèque, en passant par le kiosque puis la roseraie et enfin la place de *l'Ars Sonora* le public a pu profiter de cette promenade artistique.



Vie culturelle



À travers l'écoute de textes écrits par Clémence FOUQUET, de chants et de musiques, nous avons pu découvrir ou redécouvrir la roseraie de Notre-Dame-de-Bondeville et plus précisément le rosier Ferdinand Tane, le rosier Albéric Barbier, le rosier Paul Transon et le rosier Paul Noël, tous issus du rosier Wichuriana.



Cette déambulation s'est terminée par une dégustation de confiture de rose, suivie d'un intermède musical avec l'orchestre instrumental Amati dirigé par Didier BELOEIL suivi du vernissage du 29^e Salon de Peinture et de sculpture dont l'invité d'honneur était Daniel GUILBERT.

> 29^e salon de peinture et de sculpture

Le 29^e Salon de Peinture et de sculpture s'est déroulé du 2 au 10 juin 2018. Cette année, l'invité d'honneur était un aquarelliste du nom de Daniel GUILBERT. Il était accompagné de 11 autres artistes (*Michel ABDOU, Sylviane COLAS, Nadine FLICOURT, Muriel MONFORT, Martine SARRAZIN et René VARDON, peintres, Chris DEL, peintre et sculpteur sur terre, Pierre BARBAY, sculpteur sur bois, Michel GIBALT, sculpteur à base d'acier, Gérard PÉLISSE, dessinateur et Sophie SOURISSE, mosaïste*). Ce salon a aussi été l'occasion d'entendre l'orchestre AMATI dirigé par Didier BELOEIL et d'accueillir des classes.



> Concert et feu d'artifice

Le vendredi 31 août 2018, au stade Marcel Sauvage de Notre-Dame-de-Bondeville s'est déroulé pour la première année un concert en prémices du feu d'artifice qui avait habituellement lieu le 13 juillet.

Cette période marquant la fin de l'été fut une belle occasion de partager un moment musical et festif avant la rentrée des classes. Le 31 août est une date significative dans l'histoire de la commune puisqu'elle annonce la libération de Notre-Dame-de-Bondeville par les Canadiens après 50 mois d'occupation Allemande à la fin de la guerre 1939-1945.

Ce concert a rassemblé quatre groupes de musiciens et chanteurs, tous ayant des attaches ou un lien de proximité avec Notre-Dame de Bondeville. Un programme haut en couleurs avec des styles musicaux très différents a permis aux spectateurs, venus nombreux ce soir-là, d'apprécier des artistes élèves, amateurs et professionnels investis et soucieux de faire découvrir et partager au plus grand nombre leur passion de la scène.



> Concert de fin de stage de l'Orchestre d'Harmonie

Le dimanche 23 septembre 2018, dans la salle André Gide de Notre-Dame-de-Bondeville, s'est déroulé le concert de fin de stage d'orchestre d'harmonie qui a rassemblé cette année quarante-sept musiciens issus de tout le département.

Trois jours de répétitions intensives et studieuses ont eu lieu les 24, 25 et 26 août dernier sous la baguette du chef d'orchestre Michel DISSEGNA (*professeur de clarinette et directeur des orchestres symphoniques au Conservatoire de musique, de danse et d'Art dramatique de Brest*) invité depuis six années consécutives par l'Union Départementale des Sociétés Musicales de Seine-Maritime, présidée par Pascal PIEDEFER. Un premier concert a eu lieu le 26 août à Criquetot L'Esneval, commune dans laquelle le stage a été organisé pour la première année. Le second concert, qui s'est déroulé à Notre-Dame-de-Bondeville, a permis de régaler le public autour d'un répertoire haut en couleur sur le thème des danses (*Dances slaves d'A. Dvorak, Dances polovtsiennes d'A. Borodine, Dances hongroises de J. Brahms...*)



> Bien-fondé des pratiques collectives dans l'apprentissage de la musique

L'École Municipale de musique de Notre-Dame-de-Bondeville propose chaque année une saison musicale riche et diversifiée qui permet à l'ensemble de ses élèves de se produire régulièrement en public, valorisant ainsi le travail que ces musiciens et chanteurs en devenir accomplissent tout au long de l'année scolaire.

Acquérir des savoirs, échanger des connaissances et les faire partager au public doit être une préoccupation au cœur de l'apprentissage et du parcours musical des élèves. Les pratiques collectives occupent une place prépondérante au sein de l'École de musique. Elles permettent de mettre en pratique des acquisitions techniques mais également de développer d'autres compétences comme le travail de la justesse, de la mise en place rythmique, favorisant l'écoute mutuelle, la concentration, une certaine capacité d'adaptation, le respect d'autrui. De plus, elles favorisent l'émulation, entretiennent la motivation, créent du lien social et offrent le plaisir de réaliser des projets collectifs du fait de la qualité de l'investissement et de l'engagement personnel de tout un chacun. Elles participent sans aucun doute au « vivre ensemble » et donnent tout son sens à la musique.



> À votre service ...

Le pôle Éducation, Jeunesse, Enfance et Sport (EJES) compte 9 agents dans ses effectifs dont 7 permanents et 2 agents en contrat à durée déterminée :

Les permanents :

Christine LE PORT (D.E.J.E.P.S.)

- Responsable du pôle E.J.E.S.

Peter LAFOSSE (B.P.J.E.P.S.)

- Adjoint du pôle E.J.E.S.
- Directeur de l'Accueil de loisirs
- Responsable des Sports

Blandine RICHARD (B.A.F.A. et stagiaire B.A.F.D.)

- Animatrice socio-éducative
- Directrice adjointe de l'accueil de loisirs périscolaire des écoles Victor Hugo et Louis Duteurtre
- Directrice ou directrice adjointe sur les mercredis récréatifs, séjours, et périodes de vacances

Les CDD d'octobre 2018 à août 2019 :

Alvin SENECAL (B.A.F.A. et B.P.J.E.P.S.)

- animateur socio-éducatif
- Directeur adjoint de l'accueil de loisirs périscolaire de l'école André Marie maternelle

Nicolas HUE (B.A.F.A. et stagiaire B.A.F.D.)

- animateur socio-éducatif
- Directeur adjoint de l'accueil de loisirs périscolaire de l'école André Marie élémentaire
- Directeur ou directeur adjoint sur les mercredis récréatifs et les périodes de vacances

Hatram NGUYEN

- Secrétariat pôle EJES (plus spécifiquement sur les missions Enfance/Jeunesse)

Catherine COUPEZ

- Secrétariat pôle EJES (plus spécifiquement sur les missions Éducation)

Christophe LEMOINE (B.E.A.T.E.P.)

- Déchargé à temps complet pour raison syndicale

Daouda SY (Stagiaire B.A.F.A.)

- animateur socio-éducatif
- Référent le midi à la cantine Victor Hugo et de l'accueil de loisirs périscolaire à l'école Jean Moulin



> Stagiairisation

Nous avons le plaisir de vous annoncer la stagiairisation de 2 animateurs en septembre 2018, Blandine Richard qui travaille au service des enfants depuis 11 années sur la commune et Nicolas Hue depuis 9 années.



> Les mercredis récréatifs

Depuis la rentrée scolaire 2018-2019 et le retour à la semaine de 4 jours, l'accueil de loisirs des mercredis intitulé « *les mercredis récréatifs* » est ouvert à la journée du 5 septembre 2018 au 26 juin 2019.

Le mercredi est un nouveau temps privilégié du temps périscolaire, essentiel pour les enfants. Il permet à la fois de se reposer, d'avoir des activités sportives, culturelles, manuelles et de découvrir la nature.

Une équipe d'animation composée de 8 animateurs, d'un directeur et d'un directeur adjoint accueille les enfants et met en place un planning d'activités adaptées à toutes les tranches d'âge. Les aspects ludiques, innovants et éducatifs des activités proposées sont les priorités de l'équipe.

Le fonctionnement de l'accueil de loisirs « *mercredis récréatifs* » a été conçu de manière très souple afin de répondre à la fois aux besoins des enfants et à la demande des parents.

Les types d'accueil sont multiples : matin, matin avec repas, après-midi, après-midi avec repas ou journée.

NB : Aucune inscription n'est possible pour le repas seulement.

Fonctionnement d'une journée " Mercredi récréatif "

- Accueil du matin de 8h à 9h
- De 9h à 9h30, activités autonomes
- De 9h30 à 11h30, temps d'activités encadrées
- De 11h30 à 12h, retour au calme et activités autonomes
- De 12h15 à 13h30, pause déjeuner
- De 13h30 à 14h15, activités autonomes
- De 14h15 à 16h15, temps d'activités encadrées
- De 16h15 à 17h, temps d'échanges et goûter
- 17h, fin de la journée de centre et départ échelonné
- Accueil du soir de 17h jusqu'à 18h

Les parents doivent inscrire leur(s) enfant(s), à l'avance, suivant un planning, au centre de Loisirs, selon le calendrier ci-dessous :

- **Pour le mois de mars :**

inscriptions au plus tard le 30 janvier 2019

- **Pour le mois d'avril :**

inscriptions au plus tard le 13 mars 2019

- **Pour le mois de mai :**

inscriptions au plus tard le 27 mars 2019

- **Pour le mois de juin :**

inscriptions au plus tard le 15 mai 2019

Le quotient familial est pris en compte et les tarifs sont dégressifs jusqu'au quotient familial de 600 €.

Une aide du C.C.A.S. est apportée pour ces familles concernées qui participent à la journée complète.

Quotient familial	Matin	Midi	Après-midi	Tarif journée	Aide CCAS sur prix journée	Reste à régler (déduction CCAS)
Inférieur à 350 €	2.50 €	3.50 €	2.50 €	8.50 €	2.00 €	6.50 €
De 351 à 450 €	2.75 €	3.50 €	2.75 €	9.00 €	1.50 €	7.50 €
De 451 à 600 €	3.00 €	3.50 €	3.00 €	9.50 €	1.00 €	8.50 €

Pour les familles avec un quotient familial supérieur à 600 €. Un tarif dégressif sera appliqué en fonction du nombre d'enfants de la même famille (*justificatif à fournir*)

Quotient familial	Matin	Midi	Après-midi	Tarif journée	
À partir de 601 €	3.50 €/enfant	3.50 €/enfant	3.50 €/enfant	10.50 €/enfant	1 enfant
À partir de 601 €	3.25 €/enfant	3.50 €/enfant	3.25 €/enfant	10.00 €/enfant	2 enfants
À partir de 601 €	3.00 €/enfant	3.50 €/enfant	3.00 €/enfant	9.50 €/enfant	3 enfants et plus

Le tarif est double pour les enfants hors commune.

Le règlement se fera par facturation, facture ajoutée à l'envoi pour la cantine et les temps périscolaires.



> Parcours fitness

Depuis la rentrée scolaire 2018/2019, le complexe sportif Marcel Sauvage est désormais équipé d'un parcours fitness composé de 6 modules en accès libre au public. Le prestataire qui a installé le parcours est un fabricant d'aires de jeux et d'équipements sportifs de plein air. La société se nomme *produlic et d'ailleurs*, celle-ci a obtenu le marché pour le remplacement des aires de jeux pour enfants du complexe sportif, place de la Mairie, et à l'école maternelle André Marie. Le complexe étant de nouveau fermé au stationnement des véhicules, en attendant la reprise des travaux du parking, place Sadi Carnot, les sportifs et les moins sportifs pourront ainsi s'exercer de différentes manières sur les agrès. Chaque module est doté d'une note explicative en vue d'une bonne utilisation. Ainsi, les utilisateurs pourront s'exercer sur les stations suivantes : **le twister pendule, un vélo elliptique, un « banc abdominal » et « roue de Tai-chi », une presse des membres inférieurs, un air walker, un presse épaule.**



> Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes

Le Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes élu en février 2016 a officiellement terminé son mandat en septembre 2018 après l'avoir prolongé de 6 mois, de février à fin août 2018. La préparation des nouvelles élections est d'ores et déjà en cours par les animateurs du pôle Éducation, Jeunesse, Enfance et Sport. Nicolas Hue et Daouda Sy en seront les principaux référents avec pour soutien Alvin Sénécal. Christine le Port et Peter Lafosse les accompagneront dans cette mission qui sera nouvelle pour eux.

Les élections se dérouleront donc le jeudi 7 février 2019 en mairie, salle du Conseil Municipal, sur le temps scolaire.

La nouveauté pour les prochaines élections est d'ouvrir le vote aux élèves de CE2. Les élèves de CE2, CM1, CM2 se déplaceront donc dans les 2 bureaux de vote prévus à cet effet avec leur propre carte d'électeur afin de voter pour leur candidat. La répartition des enfants élus dans chaque école se fera si possible avec une parité Filles/Garçons qui ne pourra être respectée à 100%. Par conséquent, voici le nombre de sièges définis par école :

École élémentaire André Marie :

- 1 enfant élu CM2, 1 garçon ou 1 fille
- 2 enfants élus CM1, 1 garçon et 1 fille
- 2 enfants élus CE2, 1 garçon et 1 fille

École élémentaire Victor Hugo :

- 1 enfant élu CM2, 1 garçon ou 1 fille
- 2 enfants élus CM1, 1 garçon et 1 fille
- 2 enfants élus CE2, 1 garçon et 1 fille

École primaire Jean Moulin :

- 1 enfant élu CM2, 1 garçon ou 1 fille
- 1 enfant élu CM1, 1 garçon ou 1 fille
- 2 enfants élus CE2, 1 garçon et 1 fille

Agenda

BIBLIOTHÈQUE

MARMOTHÈQUE (de 0 à 3 ans) 10h	Jeudi 7 février 2019 Jeudi 7 mars 2019 Jeudi 4 avril 2019
LES HISTOIRES DE MATHILDE (de 4 à 8 ans) 15h	Samedi 26 janvier 2019 Samedi 23 mars 2019
ATELIER JEU (de 9 à 12 ans) 14h-15h30	Samedi 6 avril 2019
ATELIER CRÉATIF (adultes) 10h-12h30	Samedi 2 février 2019 Samedi 30 mars 2019
LIVRES AU MENU (adultes) 10h30-12h30	Samedi 26 janvier 2019 Samedi 23 mars 2019
SIESTES MUSICALES (adulte) 14h - 16h30	Mercredi 13 février 2019 Mercredi 13 mars 2019 Samedi 16 mars 2019 Mercredi 24 avril 2019

Vendredi 1^{er} mars, de 19h à 22h30

Soirée jeu

Tout public à partir de 8 ans
Avec l'association *Les fous du jeu*
Soirée conviviale à partager en famille ou entre amis.
Salle Jules Ferry
Gratuit
Réservations au 02 32 82 51 60

Du samedi 27 avril au dimanche 5 mai

30^e salon de peinture et de sculpture

Invité d'honneur : Jean-François GLABIK
Salle Jules Ferry
Gratuit
Réservations au 02 32 82 51 60
manche de 15h à 18h.

THÉ DANSANTS

Dimanche 10 février

De 14h30 à 18h30

Thé Dansant

Avec *Bruno Ballandonne*
Salle André Gide
12 € l'entrée avec une pâtisserie offerte
Possibilité de réserver
au 02 32 82 35 10

Dimanche 3 mars

De 14h30 à 18h30

Thé Dansant

Avec *Cocktail Passion*
Salle André Gide
12 € l'entrée avec une pâtisserie offerte
Possibilité de réserver
au 02 32 82 35 10



> INFO SENIORS

Mercredi 6 mars, 15h

Animation crêpes

L'après-midi sera animé par l'orchestre "Bruno Ballandonne"

Salle André Gide

Inscriptions du 18 au 21 février



Jeudi 6 juin ou samedi 8 juin

Voyage annuel

Déjeuner sur le bateau La Bodega a quai suivi d'une ballade sur le bateau l'Escapade parmi les voiliers de l'Armada.

Inscriptions du 20 mai au 24 mai au service Fêtes et Cérémonies.

Attention ! Places limitée à 180 participants à répartir sur ces 2 dates.

Mercredi 3 avril, 14h

Spectacle "Les Vrais Branchés"

Salle André Gide

Inscriptions du 18 au 22 mars au service Fêtes et Cérémonies.

Attention !

Places limitée à 130 participants.

Pour participer à toutes les manifestations proposées aux plus de 65 ans, il vous suffit de vous inscrire auprès du service Fêtes et Cérémonies en Mairie.

RENCONTRE D'AUTEUR

Samedi 9 mars, 10h30

Rencontre d'auteur avec **Christophe WARGNY**
Pour adulte



Christophe Wargny, auteur d'une quinzaine de livres dont le dernier « *Des élèves normands racontent leur école* » vit désormais à Notre-Dame-de-Bondeville.

C'est en retrouvant, dans les archives familiales, deux exemplaires du journal de bord des classes de 1947-1948 et 1948-1949 que Christophe Wargny a eu envie de témoigner d'une école ouverte, dynamique, entreprenante et joyeuse. Autour de la lecture d'extrait du livre « *Des élèves normands racontent leur école* », Christophe WARGNY échangera avec les participants.

À la Bibliothèque

Gratuit

Réservations au 02 32 82 51 60

Être écolier, fin des années 40, c'est apprendre le Corbeau et le Renard, fendre le bois de chauffage sur un billot, réciter la table de neuf, balayer la classe, convertir les mètres carrés en ares, égermer les pommes de terre, saluer le maître, se familiariser avec les facéties du complément d'objet direct, récolter l'herbe à lapins ou les punitions, se déplacer à pied... Quant au pédagogue, il allume les poêles à sept heures et demie et les derniers enfants quittent l'école après dix-huit heures.

Être écolier à Valmont, Seine-Inférieure, c'est aussi rédiger ensemble, en violet et au jour le jour, le cahier journal qui raconte l'école et ses chemins. Originaux, rares, concrets et évocateurs, ces témoignages presque uniques restituent, à partir de 1947, la vie d'une petite communauté qui compte d'abord sur ses propres forces, celle des instituteurs... et des élèves.

Être écolier ici, c'est sortir de l'école, y introduire lapins, insectes ou chenilles, observer et expérimenter tous azimuts, faire son cinéma, rencontrer les villages voisins ballon en main... Grâce à la coo-pé, la classe coopérative, gérée par les élèves... et le maître d'école, on se retrouve à Paris, au Mont Saint Michel et même en Alsace !

Les élèves ont la parole. Ils s'émancipent et sautent les barrières. Les commentaires, et quelques photos d'époque, éclairent l'aventure.

Agenda

> NUIT DE LECTURE

Samedi 19 janvier, 19h30

La nuit de lecture Souffles d'elles

Spectacle pour les adultes

Avec Astrid TOUCHARD (accordéoniste),
Laure-Hélène ADAM (danseuse) et Em-
manuelle LECLERC (conteuse)

Tout d'abord une voix qui s'invite dans le souffle de l'accordéon et vous parle d'Elles, d'Adèle, de Gabrielle.... Un corps s'avancant, un corps dansant pour Elles, invitant le spectateur à la suivre dans ce souffle d'Elles. Des lectures sensibles ou poignantes, douces ou sensuelles, des histoires de femmes écrites par Clémence Fouquet ou Emmanuelle Leclerc.

Des histoires bercées par l'accordéon d'Astrid Touchard, des femmes dansées par Laure Hélène Adam-Baltus et racontées par Emmanuelle Leclerc. Elles vous invitent à venir plonger dans des histoires que des tableaux de femmes leur ont inspirées, ceux de Pierrette Paillot et de Joseph Désiré Court.

Bibliothèque Mathilde de Rouvres
Gratuit
Sur inscription au 02 32 82 51 60

> SPECTACLES À VENIR

Samedi 2 février, 15h

Spectacle Tall Tales

Jeune public de 4 à 10 ans

Avec la compagnie Mumbo Jumbo

Dans Tall Tales, le personnage de Line dévoile le contenu de sa valise magique : elle est pleine d'histoires en anglais. Line adore les histoires : celles que l'on lit, celle que l'on écoute, celles qui rechargent les batteries d'imaginaire. Dans ces histoires, il est question d'animaux, de lettres et surtout d'amitié. et s'amuse à casser l'insupportable.

Salle du Mille Club
8 € : une place achetée, une place offerte
Sur inscription au 02 32 82 51 60

Samedi 2 mars, 11h

Spectacle Tout et son contraire

Jeune pulic de 12 mois à 4 ans

Avec Catherine DESNOS (Accordéon, petit piano, flûte à coulisse, maracas) et Coralie DELAUNE (Guitare, ukulélé, Bandonéon, tom, carillon) de la compagnie du Chat Bada

Le grand, le petit

Le jour, la nuit

Le sec, le mouillé

On a tous besoin de tout et son contraire

Le loup, la mésange

Catherine et Coralie, jouent, explorent, racontent les contraires. Des chansons, un jeu de mains, une lecture musicale, des instruments... Voici les ingrédients de ce spectacle à la fois interactif et très intimiste.

Salle du Mille Club

8 € : une place achetée, une place offerte

Sur inscription au 02 32 82 51 60



Dimanche 17 mars, 11h

Spectacle Demain Hier

Jeune pulic de 4 à 10 ans

Avec l'académie Fratellini

Spectacle familial à partir de 2 ans (durée 35 minutes)

Spectacle présenté dans SPRING, festival des nouvelles formes de cirque en Normandie du 1^{er} mars au 5 avril 2019.

Salle Jules Ferry - Gratuit

Réservation à partir du 18 février 2019 au 02 35 52 93 93 ou <http://www.festival-spring.eu/>

SPRING

Vendredi 5 avril, 19h30

Spectacle Mars et Vénus

Spectacle humoristique pour adulte

L'homme et la femme sont... différents ! Sont-ils vraiment faits pour vivre ensemble ?

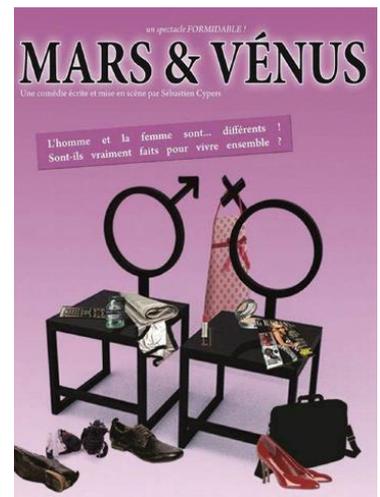
« Chérie, où as-tu mis la télécommande ? Mais là où tu l'as mise mon chéri... Et ramasse tes chaussettes ! »

La vie de couple revue et corrigée : frustrations, malentendus, compromis, quiproquos et autres situations truculentes... Mars et Vénus ou l'inévitable odyssee d'un couple de terriens : autopsie d'une rencontre, d'une vie de couple pour le meilleur et pour le pire.

Salle André Gide

2 € la place

Réservation au 02 32 82 51 60



Dimanche 23 juin, 15h

Spectacle Incognito

**Spectacle humoristique pour adulte
Tout public à partir de 5 ans**

Avec Alice Wood et Romain Ozene (comédiens) de l'association Magik Fabrik

Dans la salle Jules Ferry en mairie
Inscription au 02 32 82 51 60
8 euros une place achetée une place offerte



Centre de Loisirs Mercredis

